

ANNUAIRE DES SERVICES, PETITE ENFANCE

Le Petit Poucet

6 bis avenue du Général-Ruby
36000 Châteauroux

02 54 22 88 48

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour qui : les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Quand : ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (sauf jours fériés, semaine entre le 25 décembre et le 1er janvier, Pont de l'ascension et éventuelles journées pédagogiques).

Adresse : 6 bis avenue du Général Ruby

Objectifs :

Favoriser la communication car l'enfant apprend par imitation et des rencontres avec ses pairs et avec les professionnels (chants, histoires, verbalisation).

Aménager l'espace, proposer des jeux (libres ou ateliers) pour favoriser l'expérience, la liberté de mouvement et l'éveil.

Veiller à offrir un cadre qui met l'enfant et la famille accueillie en confiance. Cela passe par la mise en place de la « référence » au sein de chaque section.

Capacité d'accueil : 30 places - 25 durant les vacances scolaires.

Fonctionnement : le Petit Poucet est divisé en 3 sections adaptées aux besoins de chaque tranche d'âge : La structure fournit les couches et les repas qui sont préparés sur place.

Les Calinoux : section des bébés,
Les Canailoux : section des moyens,
Les P'tits Loups : section des grands.

Pré-Inscription : Elle doit se faire auprès d'une des directrices des Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants gérés par la Ville de Châteauroux. Cette demande peut être enregistrée à partir du 6ème mois de grossesse et doit être confirmée dans les 15 jours suivant la naissance de l'enfant ou dans les deux mois suivant la pré-inscription pour les enfants déjà nés, faute de quoi, elle est automatiquement annulée. Elle est ensuite examinée par une commission d'admission, qui se réunit une fois par mois, puis fait l'objet d'une réponse écrite.

Pour entrer à la crèche, les enfants doivent être en règle au regard des vaccinations obligatoires prévues par les textes en vigueur.

Les entrées des enfants porteurs d'une pathologie particulière ou d'un handicap nécessitant une prise en charge spécifique sont soumises à l'accord du médecin, du responsable du service petite Enfance et de la directrice de la structure. Ces accueils peuvent faire l'objet d'un PAI.

CHÂTEAUX MÉTROPOLE

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.